«C'est un engagement enthousiasmant»

Nathalie Barthoulot, ministre de l'Intérieur,

est la présidente du Gouvernement jurassien en cette année historique où se décidera l'avenir cantonal de Moutier.

La ministre socialiste

était sortie deuxième de l'élection du Gouvernement le 8 novembre 2015 avec 11 999 voix, elle est la deuxième ministre à accéder à la présidence durant la législature en cours.

▶ Nathalie Barthoulot

a été élue présidente par le Parlement le 23 décembre dernier avec un score de 55 voix sur 60, le troisième meilleur résultat de l'histoire du canton pour cette élection. Interview.

Le Quotidien Jurassien. – Vous avez fait une très belle élection. Cela vous réjouit-il?

Nathalie Barthoulot. – Bien sûr. J'ai été touchée voire émue de la confiance que les députés m'ont témoignée. Après, il faut savoir raison garder. L'enjeu principal est d'être une présidente du Gouvernement engagée et qui représente dignement son canton

 Nous vivrons dans moins de six mois le vote des citoyens de Moutier sur leur appartenance cantonale. Vous avez la



Nathalie Barthoulot: «Nous avons à cœur de montrer que Moutier comptera.»

PHOTOS ROGER MEIER

responsabilité de conduire le Gouvernement dans ce contexte délicat. Est-ce une lourde responsabilité?

- Effectivement. La Question jurassienne va connaître un véritable tournant. Du côté du Gouvernement jurassien, nous voulons donner envie aux habitants de Moutier pour qu'ils nous rejoignent de manière confiante. C'est une lourde responsabilité mais aussi un engagement enthousiasmant et motivant.
- Du côté jurassien, le Gouvernement a présenté son offre, le 6 décembre dernier, et le Parlement doit maintenant

se prononcer. Comment les choses se présentent-elles?

- L'offre a été très bien accueillie par les députés, à ce que j'en sais.
- Selon vous, qu'est-ce qui fait la force de l'offre jurassienne?
- Elle est construite, étayée, argumentée. Elle n'est pas constituée de promesses mais de véritables engagements.
 Nous avons fait une analyse au Gouvernement et estimé indispensable de faire une véritable offre à Moutier pour que les Prévôtois aient la conviction que cela compte énormément pour nous de pouvoir ac-

cueillir Moutier dans le canton. Nous allons tout faire ces six prochains mois pour convaincre ceux qui ne le sont pas encore complètement. Nous nous sommes engagés avec beaucoup de cœur et de conviction. J'espère que nous y arriverons.

- Quelle est la différence entre promesses et engagements?

– Dans ma perception, une promesse, c'est une parole donnée qui n'engage pas de manière aussi forte celui qui la formule. L'engagement est quelque chose de fort, qui met un poids sur celui qui l'a formulé. Du côté du Gouvernement, l'offre est constituée d'engagements et non pas de promesses.

- Les emplois administratifs déplacés à Moutier, cela compte beaucoup?

– C'est une partie de l'offre. Cela montre aussi que du côté du canton du Jura, nous avons à cœur de montrer que Moutier comptera. Nous avons un article de la Constitution qui dit que l'administration est décentralisée. Elle le sera aussi à Moutier. Nous avons étudié une série d'aspects, que ce soit la santé, la formation, l'école, les postes administratifs. Nous avons fait une offre intéressante aux personnes travaillant dans l'administration bernoise avec une garantie d'engagement et de salaire. Nous leur montrons que nous sommes prêts à faire des efforts très importants pour les accueillir.

- Si Moutier choisit de rejoindre le canton du Jura, les adaptations constitutionnelles et légales nécessaires seront rédigées d'entente avec les partenaires prévôtois. Cela suppose forcément des évolutions. Tout n'est pas écrit d'avance!

- C'est vrai. Mais une ligne générale a été tracée. Elle est décrite dans l'offre formulée vis-à-vis de Moutier. Certains ajustements seront possibles mais de manière générale, j'ai le sentiment que l'on sait du côté du Gouvernement jurassien où nous souhaitons aller. Dans ce cadre-là, l'offre faite tient la route et je n'ai pas le sentiment que l'on fera des détours supplémentaires.

 Étes-vous confiante que ces travaux aboutiront à un consensus convainquant pour tout le monde, les Prévôtois mais aussi les Jurassiens?

- Oui, je suis tout à fait confiante. On sent du côté du Jura que l'enthousiasme monte. Par rapport à l'offre formulée par le Gouvernement, une partie de la population qui pouvait avoir une certaine retenue a vu ces doutes levés. C'est un vote de cœur mais ensuite, nous devrons arriver à une offre convaincante pour les habitants de Moutier mais aussi du Jura. Je suis convaincue que nous arriverons à quelque chose de satisfaisant et motivant pour les deux parties. Nous avons un rendezvous avec l'Histoire. Nous devons de part et d'autre être convaincus que le résultat du 18 juin sera positif et que notre histoire s'écrira en commun dès le 18 iuin.

– Qu'y a-t-il d'autre sur l'agenda du Gouvernement?

– Il v aura l'ouverture de la ligne ferroviaire Bienne-Delémont-Porrentruy-Belfort. Cela placera le canton du Jura dans une centralité géographique pertinente et intéressante et donnera une nouvelle importance à notre canton. Il v aura aussi la finalisation des projets du Théâtre du Jura et de la patinoire de Porrentruy. Bien évidemment, la gestion de l'État continuera au quotidien. Mais le vote de Moutier va nous engager complètement, entièrement. Propos recueillis par **GEORGES MAILLARD**